



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PARE

Question écrite n° 31113

## Texte de la question

M. Claude Girard appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la réduction de la durée d'indemnisation du chômage dans le cadre d'un Plan d'aide de retour à l'emploi. En effet, la rétroactivité du plan d'aide au retour à l'emploi ramenée à vingt-trois mois par l'application de la mesure du 20 décembre 2002 (rétroactive à la convention du 1er janvier 2001), entraîne une diminution de sept mois du contrat initial, ce qui porte préjudice aux personnes bénéficiant de cette aide. Ces personnes ont fait le choix de signer un contrat qui leur confère des obligations. Elles ont souvent opté pour cette solution dans le but d'une reconversion. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser si d'éventuelles mesures d'accompagnement sont envisagées pour ces cas spécifiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. Claude Girard](#)

**Circonscription :** Doubs (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31113

**Rubrique :** Chômage : indemnisation

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 décembre 2003, page 9718

**Question retirée le :** 6 avril 2004 (Fin de mandat)